



Extrait du OIEau

<http://www.iowater.eu/contenu/agenda-des-evenements/article/la-crue-l-inondation-un-patrimoine>

# La crue, l'inondation : un patrimoine ?

- contenu - Agenda des évènements -

Date de mise en ligne : jeudi 1er octobre 2015

## **Description :**

Appel à contributions

---

OIEau

---

Cet atelier vise à explorer les possibilités de considérer les inondations et les crues comme une forme de patrimoine. Plusieurs projets et publications ont suggéré des liens entre un cours d'eau et son patrimoine mais il est souhaitable d'envisager plus directement pourquoi et comment parler de l'inondation ou de la crue en tant que patrimoine. Quels apports intellectuels sont produits en considérant l'inondation comme patrimoine ? Quels sont les dangers possibles si ce lien est envisagé ? Pourquoi des formes de patrimonialisation sont-elles

plus présentes ici que là ? Quelques déclinaisons de notre postulat de recherche visant à considérer les inondations comme des patrimoines ou des « initiatrices » de patrimoines sont proposées ci-dessous.

- L'inondation peut être considérée comme un patrimoine social dont l'héritage est à transmettre afin de mieux préparer les riverains pour la prochaine crue. Le temporaire, l'évènement qui n'est pas permanent dans sa matérialité (l'eau se retire d'un espace après la crue), reste dans les mémoires. Quelles clés de lecture « pratiques » sont fournies pour favoriser une meilleure culture du risque en considérant l'inondation comme un patrimoine ?

- L'inondation pourrait également être à la source d'une identité qui définit un groupe ayant vécu un épisode marquant. Elle crée donc des formes d'inclusion et aussi d'inégalités et d'exclusion. L'inondation, si elle peut être néfaste, fait partie de l'héritage d'un groupe et pourrait donc être à interroger en ce sens en termes de patrimoine.

- Plusieurs représentations des inondations existent dont l'héritage est sauvegardé. Pensons par exemple aux cartes postales ou à des peintures qui sont autant de patrimoines. Ces représentations peuvent être tantôt appréciées ou dépréciées et représentent chacune à sa façon le débordement d'un cours d'eau dans des paysages. Comment ces inondations sont-elles représentées et comment les sensibilités actuelles en sont affectées ?

- Nombre de repères de crue ont été apposés sur des parois pour faire état de la hauteur de l'eau maximale atteinte. C'est également aux organismes publics qu'il revient de placer des marqueurs aujourd'hui pour participer de la « culture du risque ». On peut ici examiner comment ces repères figurent dans la conscience et l'imaginaire des gens qui vivent ou qui visitent ces lieux. Comment l'inondation est-elle rappelée selon les lieux, les cours d'eau, les bassins versants ? Comment des marqueurs affectent-ils la mémoire des gens ? Pourquoi certains sont entretenus et maintenus et d'autres pas ? La mémoire de l'inondation est-elle figée, voire contrôlée par un patrimoine ?

- L'inondation est également contrainte par le patrimoine bâti. Plusieurs ouvrages de protection existent pour tenter de limiter le débordement des eaux. Si le rôle des barrages écrêteurs de crues est souvent discuté, il est manifeste que certains ouvrages peuvent aider à limiter les crues, et donc les inondations potentielles. Les barrages mais également les digues ou d'autres aménagements participent-ils de la patrimonialisation de l'inondation ? Comment ces infrastructures influencent-elles la manière dont les gens pensent aux inondations, et notamment leur mémoire de l'évènement ?

- Grâce à ses fonctions hydro-morphologiques et écologiques, l'inondation peut être enfin considérée comme un patrimoine naturel qui aide à promouvoir l'équilibre et la résilience des hydro-systèmes. De plus, grâce à ses apports limoneux, l'inondation peut laisser un héritage important aux terres qu'elle va alimenter. J.P. Bravard écrit ainsi que l'artificialisation des cours d'eau tend à diminuer dans les politiques de gestion, ce qui amène à considérer que « les extrêmes, en particulier les crues, sont indispensables au maintien de nombreux équilibres. Elles ont donc une valeur de ressources patrimoniales ».